https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/note-cnsa-le-de-confinement-domiciliaire-reussir-21-04-2020/
Note CNSA, Le dé-confinement domiciliaire à réussir, 21.04.2020
21/04/2020
Le comité stratégique du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) fixe les règles pour réussir dans les prochaines semaines le confinement et le déconfinement domiciliaire des personnes âgées et personnes en situation de handicap. Dans le cadre de ses dernières communications, la cellule d’urgence du conseil de la CNSA a relevé plusieurs questions d’ordre éthique auxquelles sont et seront confrontées les parties prenantes pour accompagner le confinement domiciliaire puis réussir le dé-confinement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Certaines de ces questions ont été largement éclairées par le Comité Consultatif National d’Éthique (CCNE) dans le cadre des avis qu’il a formulés et auxquels le comité stratégique se réfère.
Cette note identifie les conditions nécessaires à la réussite des dernières semaines du confinement puis du déconfinement dans l’état d’urgence sanitaire. Elle identifie les conséquences particulières des mesures de confinement et de dé-confinement, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, mais aussi pour les professionnels qui les accompagnent ou qui les aident, en établissement et chez elles. À la lumière des informations dont disposent les parties prenantes réunies au conseil de la CNSA, ses orientations et ses préconisations sont priorisées et prennent en compte les situations particulières des personnes.